



PROJET PÉDAGOGIQUE TRAMES VERTE ET BLEUE

I - Contexte / Préambule

La trame verte est définie dans le cadre du Grenelle de l'environnement comme un outil d'aménagement du territoire, constituée de grands ensembles naturels et de corridors les reliant ou servant d'espaces tampons. Elle est complétée par une trame bleue formée des cours d'eau et masses d'eau et des bandes végétalisées généralisées le long de ces cours et plans d'eau. L'objectif de la trame verte et bleue est d'assurer une continuité biologique entre les grands ensembles naturels et dans les milieux aquatiques pour permettre notamment la circulation des espèces sauvages. La restauration des trames vertes (pour les milieux terrestres) et bleues (pour les milieux aquatiques) est considérée comme une « priorité absolue » dans le cadre des conclusions du Grenelle de l'environnement.

Toutes les espèces vivantes ont besoin de se déplacer pour assurer leurs besoins vitaux comme se reproduire, trouver leur nourriture ou encore conquérir de nouveaux territoires. Mais les obstacles sont nombreux : routes, voies ferrées, barrages, champs intensifs, zones industrielles, disparition d'habitats... Ces barrières suppriment les liens existants entre les milieux naturels, limitent les brassages génétiques et sont à l'origine d'une importante perte de biodiversité. Il est donc indispensable de faire connaître le rôle essentiel des trames vertes et bleues pour le maintien de la biodiversité et de la préserver à toutes les échelles.

II - Les objectifs

II.1 - Objectifs généraux

- Comprendre comment un corridor peut favoriser la biodiversité en permettant une meilleure circulation des espèces entre les milieux naturels.
- Développer des partenariats locaux sur un projet commun.

II.2 - Objectifs opérationnels ou spécifiques

Objectifs opérationnels de savoir :

- Connaître et reconnaître des espèces sensibles.
- Identifier les différents corridors et les obstacles présents.
- Apprendre les notions d'écologie et de fonctionnement des milieux.

Objectifs opérationnels de savoir-faire :

- Construire des nichoirs à insectes, à chiroptères, à oiseaux.
- Poser des nichoirs et crapauducs.
- Aménager une mare.
- Planter une haie.
- Faire des recherches sur l'historique paysager du milieu étudié.

Objectifs opérationnels de savoir-être :

- Mesurer les impacts des activités humaines sur l'environnement.

II.3 - Objectifs pédagogiques

- Mettre en place des aménagements propices au développement d'espèces sensibles.
- Faire comprendre conscience de l'importance des connexions.
- Découvrir la biologie des espèces.

- Découvrir la notion de paysage.
- Découvrir la capacité migratoire des espèces végétales et animales.
- Découvrir comment fonctionne un écosystème.

III - Les publics accueillis

Tous publics : scolaires, hors-scolaires, grand public, professionnels.

IV - Exemple de projet d'animation

SÉANCE N°1

Durée : ½ journée.

Lieu : en extérieur.

Matériel : support, papier, crayon papier, crayons de couleurs ou aquarelle.

Déroulement :

Choisir un site propice à une lecture de paysage (vue dégagée avec plusieurs éléments de paysage : voies de communication, éléments naturels, bâtis...).

La séance débute par le questionnement sur le paysage : Qu'est-ce qu'un paysage ? Qu'est-ce qui le compose ? Pouvez-vous citer des éléments du paysage ?

Objectif : évaluer les représentations mentales sur le paysage.

Ensuite réalisation d'un croquis.

Tableau « vaches », tableau comportant 6 colonnes intitulées : Végétation, Animaux, Climat, Homme, Eau et Sol. Placer ensuite les éléments du paysage dans les rubriques concernées. Il est aussi possible de faire un tableau à deux entrées (« les 2 vaches »).

Synthèse : faire un parallèle entre les moyens de communication humains et les animaux (lignes téléphoniques pour connecter les hommes, une haie pour connecter des animaux par exemple).

Pistes de travail :

Recherche d'informations sur différentes espèces (insectes, mammifères, amphibiens, oiseaux, végétaux, carte des végétaux).

Travail de recherche sur les paysages de la commune : naturels et urbains (carte IGN, DREAL).

SÉANCE N°2

Durée : ½ journée

Lieu : en salle

Matériel : malle pédagogique

Déroulement :

Expression depuis la séance n°1 : impressions, qu'est-ce que les participants ont retenu ?

Jeu de plateau :

- Aménagement d'un milieu naturel en fonction d'une ou plusieurs espèces (ex : le crapaud commun a besoin d'une zone humide et d'un milieu boisé).
- Puis aménagement du paysage par l'homme : habitations, routes...

Conclusion : quel est l'impact des aménagements sur la faune et la flore ?

Diverses activités :

- Toile de vie pour compléter les connaissances sur la chaîne alimentaire.
- Étude sur carte IGN des végétaux ou étude du paysage sur carte postale...
- Synthèse : Nous, que pouvons-nous faire ? (réfléchir à comment réduire impact des constructions humaines sur l'environnement).

SÉANCE N°3

Durée : indéterminée.

Lieu : en extérieur, à l'échelle de la commune, de l'école...

Matériel : ressources techniques, services des espaces verts de la commune.

Déroulement :

- Identifier des actions d'aménagement, réalisables par la classe.

Ex : connecter école/école, école/mairie, école/maison de retraite...

- Mettre en place des partenariats avec les acteurs locaux : les élus, les services techniques de la commune, les autres écoles, la maison de retraite, l'ONF...

Objectifs : faire du lien dans l'espace en créant des liens avec les personnes concernées.

Positionnement de la LPO : Accompagnement sur l'aspect technique, réalisation de petits travaux (construction de nichoirs diverses...)

V - Les moyens mis en œuvre

Les moyens mis en œuvre dépendront des sites concernés, locaux, matériels et ressources humaines disponibles.